

# RÉGLEMENT INTERDEP 2019 18 AU 21 AVRIL 2019 – EQUIVALLÉE HARAS NATIONAL DE CLUNY

L'Interdep est une manifestation organisée par le CRE BFC sur le site d'Equivallée Haras national de Cluny dans le cadre de l'Open BFC.

Cette compétition est ouverte aux licenciés des 8 départements de la Bourgogne Franche-Comté. Chaque département est représenté par une équipe dans 5 épreuves sur quatre disciplines différentes (CSO, CCE, Dressage, Hunter).

Le championnat Inter-départemental sera remporté par le département qui aura cumulé le plus grand nombre de points sur l'ensemble des cinq épreuves selon le barème fixé dans le présent règlement.

Le Championnat Interdep se court sur 2 jours pour toutes les disciplines.

NB. L'Interdep ne vient pas en remplacement du Championnat Régional mais il s'agit bien d'une animation complémentaire.

### • INFORMATIONS GÉNÉRALES

Chaque cavalier de chaque équipe recevra une casquette et un brassard (1 couleur par département) qui lui permettront de représenter son département lors du défilé du vendredi soir. Vous pouvez également décider d'avoir une tenue uniforme.

Chaque département recevra 2 également drapeaux.

# Planning des épreuves :

- Jeudi 18 avril et vendredi 19 avril 2019 = CCE Dressage Hunter
- Samedi 20 avril et dimanche 21 avril 2019 = CSO

# Vendredi soir 19 avril 2019:

- Défilé à pied des départements
- La participation au défilé est obligatoire pour toutes les équipes.
- Soirée des départements pour les cavaliers et présidents des CDE

### • TYPES D'ÉPREUVES PAR DISCIPLINES

# - CSO – 2 épreuves : 1 équipe Club 2 – 1 équipe Club 1

4 couples par département avec la possibilité d'avoir un 5<sup>ème</sup> cavalier de réserve. Une équipe doit être composée au minimum de 3 couples.

Le Classement final par équipe sera établi par le cumul des 3 meilleurs résultats individuels de chacun des 2 jours de compétition.

#### Barème :

1<sup>er</sup> jour : Barème A au chronomètre sans barrage (Épreuve Vitesse)

2<sup>ème</sup> jour : Barème A temps différé (Épreuve Grand Prix)

# Ordre de départ :

Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> jour, les 4 couples de chaque département partent dans l'ordre de passage défini par la FFE.

# - CCE - 1 épreuve : Club 2

4 couples par département avec la possibilité d'avoir un 5<sup>ème</sup> cavalier de réserve. Une équipe doit être composée au minimum de 3 couples.

Le Classement final par équipe sera établi par le cumul des 3 meilleurs résultats individuels à l'issue des 3 tests.

### Ordre de départ :

Pour les 3 tests, les 4 couples de chaque département partent dans l'ordre de passage défini par la FFE.

### Ordre des épreuves :

Le planning des épreuves sera établi par l'organisateur au moment de la clôture des engagements.

### - Dressage - 1 épreuve : Club 2

4 couples par département avec la possibilité d'avoir un 5<sup>ème</sup> cavalier de réserve. Une équipe doit être composée au minimum de 3 couples.

Le Classement final par équipe sera établi par le cumul des 3 meilleurs résultats individuels de chacun des 2 jours de compétition.

#### Barème:

1<sup>er</sup> jour : Reprise préliminaire 2<sup>ème</sup> jour : Reprise Grand Prix

# Ordre de départ :

Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> jour, les 4 couples de chaque département partent dans l'ordre de passage défini par la FFE.

# - Hunter - 1 épreuve : Club 2

4 couples par département avec la possibilité d'avoir un 5<sup>ème</sup> cavalier de réserve. Une équipe doit être composée au minimum de 3 couples.

Le Classement final par équipe sera établi par le cumul des 3 meilleurs résultats individuels de chacun des 2 jours de compétition.

#### Barème:

1<sup>er</sup> jour : Figure Imposée

2<sup>ème</sup> jour : Mixte Mania / Imposée

### Ordre de départ :

Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> jour, les 4 couples de chaque département partent dans l'ordre de passage défini par la FFE.

#### CALCUL DES POINTS

Il y aura donc 5 épreuves.

Chaque épreuve donnera lieu à une attribution de points.

### Classement par équipe par épreuve :

 $1^{er} = 20 \text{ points}$ 

 $2^{\text{ème}} = 15 \text{ points}$ 

 $3^{\text{ème}} = 12 \text{ points}$ 

 $4^{\text{ème}} = 10 \text{ points}$ 

 $5^{\text{ème}} = 5 \text{ points}$ 

 $6^{\text{ème}} = 4 \text{ points}$ 

 $7^{\text{ème}} = 3 \text{ points}$ 

 $8^{\text{ème}} = 2 \text{ points}$ 

Équipe éliminée = 1 point Pas d'équipe présentée = 0 point

Le département vainqueur est celui qui aura cumulé le plus grand nombre de points sur l'ensemble des épreuves.

### • SÉLECTION DES COUPLES

La sélection des couples sera effectuée par les Comités Départementaux des 8 départements. La composition finale des équipes pour chaque département et chaque épreuve devra être envoyée par les Comités départementaux au CRE BFC au plus tard le 2 avril 2019.

Pour chaque épreuve :

- 1 équipe par département
- 4 couples par équipe avec la possibilité d'avoir un 5<sup>ème</sup> cavalier de réserve. Une équipe doit être composée au minimum de 3 couples.

# • CRITÈRES DE PARTICIPATION POUR L'INTERDEP

- Un cavalier et un cheval ne peuvent concourir que pour un seul département.
- Un cavalier peut concourir dans plusieurs équipes.
- Un équidé sélectionné en Interdep CCE ne peut pas être sélectionné en équipe Interdep d'une autre discipline. (sauf dressage)
- Un équidé sélectionné dans une équipe Interdep (CSO, Dressage, Hunter ou CCE), est limité à un seul tour de CCE sur l'ensemble de la compétition.
- CSO: Sur la saison en cours:

Pour participer aux clubs 2 : le cavalier ne doit jamais avoir fait de club élite, poney élite ou prépa au delà de 95 cm

Pour participer aux clubs 1 : le cavalier ne doit jamais avoir fait de préparatoire au delà de 105 cm.

• CCE: Sur la saison en cours:

Pour participer en clubs 2 : le cavalier ne doit jamais avoir fait d'épreuve As Poney et Amateur.

• Dressage : Sur la saison en cours :

Pour participer en clubs 2 : le cavalier ne doit jamais avoir fait de club élite, poney élite.

• Hunter: Sur la saison en cours:

Pour participer en clubs 2 : le cavalier ne doit jamais avoir fait de club élite, poney élite.

# • MODALITÉ D'ENGAGEMENT

- Les cavaliers et équidés sélectionnés doivent s'engager obligatoirement en individuel à l'Open BFC (clôture des engagements le lundi 8 avril 2019).

CSO = Concours n°1941275 CCE = Concours n°1941276 Dressage = Concours n°1941277

Hunter = Concours n°1941278

# • REMISE DES PRIX

- Obligation d'être présent, à pied et en tenue avec le drapeau de son département.
- Seules les 3 premières équipes seront récompensées dans chaque épreuve.

Un Trophée sera également attribué au département ayant les meilleurs résultats cumulés. Ce trophée sera remis en jeu chaque année.